

RACOMMANDEMENTS IMPORTANTS A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-786500

A 54822



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

1576

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Touimi BENTEHOUN ABDENNACEZ

Date de naissance :

16-11-1960

Adresse :

205 BOUCRAA N° 62 SIDI MOAVENT

CP 88100 CASABLANCA

Tél. :

06 61 172 610

Total des frais engagés :

4982,30

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TANTAOUI EL ARAKI ASMA
Ophtalmologiste
B.P. Panoramique Rés. Panoramique II
Casablanca Tel : 05.22.21.17.00

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 24/03/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2023		2	250 DH	INP : 03/02/2023 DR. TANTAOUI EL ARABI ASSESSOR Ophtalmologue Radiologique Panoramique II Panoramique Radiologique Casablanca - 10052211700

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Nourad 93 Lot. Boumraoua route d'El Jadida Sidi Madour 10522 2023 Tél: 0522 32 92 00 092043710	03/02/2023	232,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
DR. TANTAOUI EL ARABI ASSESSOR 368 Bd. Panoramique Quartier Bled Lamrane Ain Chock CASABLANCA	23/02/2023	Moulure + Venees				4500,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophtalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



الدكتورة الطنطوي العراقي اسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة - الزراق (طنسيون)
الحول - الليزر - تخطيط أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

Pharmacie MORSAD
92, av. Bouchra Route 1100
Sidi Madioui - Casablanca
Tél: 0522 32 19 29

Casablanca, le : ١٩/٢/٢٠٢٣

32,00

1) claritee loup bleu
45,90

6 118001 070176
CILOXAN 0,3% Collyre, flacon de 5 ml
A.M.M. N° 151 DMP/21/NRQ
Laboratoires Sothera
PPV : 45,90 DHS

Remboursable AMO
406434

LOT : 1526
PER : 07-25
P.P.V : 32 DH 00

2) Aliskoru

20,80

FRAKIDEX Pom. Ophta. 5 g
Distribué par : ZENTHYPHARMA,
96 zone industrielle Tassila Inezgane,
Agadir - Maroc. PPV : 20,80 dh
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

3) F net
28,60

4) Clibane cashew

101,60

5) Oculos serum Maroc

101,60

$\Sigma = 232,30$

OUCLOCIN[®]
PPV

4 779036 6660101
779036 6660101

PPC 105,00 DH

الرقم 203، تقاطع شارع المنظر العام وشارع 2 مارس إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء
203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca
Tél./Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

Facture N° 251

Date: 23/03/2023

Nom : Mr Touimi Ben Jelloun Abdennacer

	Sph	Cyl	Axe	Add
OD	+1.75	-0.50	80°	+2.75
OG	+1.25	-0.25	110°	+2.75

Vision De Loin

Vision De Près

Monture : Optique

Monture :

Verres : Organique 1.6

Verres :

Antireflets Filtre Bleu Amincis Progressif

OD	1750.00
OG	1750.00
Monture	1000.00

OD	
OG	
Monture	

Total : 4500.00 TTC

BD PANORAMIQUE, N° 368-AIN CHHOK, CASABLANCA TEL :

05.22.50.82.00/06.69.763.763

RC : 491361, PATENTE : 349000360, IF : 48591462,

CNSS : 2447893

ICE : 002749698000014



Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophtalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



الدكتورة الطنطوي العراقي اسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة - الزراق (طنسيون)
الحول - الليزر - تخطيط أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

09-02-23

Casablanca, le :

N° Tchiria Ben Jelloun
Abdelmacer



III p III

OD + 1,75 (-0,50ax80°)

OU + 1,25 (-0,25ax110°)

III p III

OD Quel + 2,75

OU centre flout filtre bleu
pose lunette + monture

الرقم 203، تقاطع شارع المنظر العام وشارع 2 مارس، إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء
203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca
Tél./Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Ophtalmologiste
N° 18, Bd. Panoramique 203, Casablanca
05 22 21 17 00